"La France se bat pour défendre Strasbourg comme siège européen" dans El País (16 septembre 1987)

Légende: Paru dans le quotidien espagnol El País le 16 septembre 1987, l'article reflète le souci des autorités françaises pour conserver le siège du Parlement européen à Strasbourg face aux initiatives des députés européens en faveur de Bruxelles, voire de quelques membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en faveur de Luxembourg.

Source: El País. 16.09.1987. Madrid. "Francia lucha por defender Estrasburgo como sede europea", auteur:Cembrero, Ignacio.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU
Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:
http://www.cvce.eu/obj/la_france_se_bat_pour_defendre_strasbourg_comme_siege_europeen_dans_el_pais_16_septembre_1987-fr-eaffee83-b485-4cb5-9c17-2510971b2c27.html

Date de dernière mise à jour: 29/07/2016

La France lutte pour défendre la position de Strasbourg comme siège européen

Chirac affirme que l'affaire n'est pas négociable

Strasbourg

IGNACIO CEMBRERO, ENVOYE SPÉCIAL. La classe politique française s'est mobilisée pour livrer la bataille du siège et obtenir que Strasbourg continue à héberger des institutions européennes comme le Parlement européen et le Conseil de l'Europe. Le point culminant de cette bataille a sans doute été atteint lundi soir quand, à la lecture d'un message du président français François Mitterrand, son Premier ministre Jaques Chirac, a déclaré d'un ton emphatique devant un public de 2 000 personnes que «Strasbourg n'est pas négociable».

La réunion a été convoquée par l'Association internationale pour le renforcement du rôle européen de Strasbourg, qui compte 15 000 membres parmi lesquels figurent un ancien président de la République, les présidents des chambres parlementaires, tous les anciens chefs de gouvernement, 16 ministres et 40 anciens ministres tous partis politiques confondus, excepté le parti communiste et le Front national, parti d'extrême-droite. Le Parlement européen a trois sièges – Strasbourg pour les sessions, Luxembourg pour le secrétariat et Bruxelles pour les réunions des commissions, mais il y a deux ans, les eurodéputés ont voté une résolution réclamant la construction dans la capitale belge d'un hémicycle d'une capacité de 600 sièges, construction qui devrait commencer cet automne et serait effectuée par une entreprise belgo-britannique.

Cette initiative, pour laquelle la France fait appel devant la Cour de justice de la CEE, et le souhait répété par le président du Parlement, lord Henry Plumb, de «disposer dès que possible d'un seul siège où que ce soit» préoccupent les autorités françaises.

Vote unanime

D'un point de vue juridique, toute décision sur le transfert d'un siège doit être prise à l'unanimité par les 12 États membres, mais rien n'empêche les eurodéputés de se mettre d'accord pour effectuer toutes leurs sessions annuelles à Bruxelles sauf une, qui se déroulerait à Strasbourg, pour respecter formellement les traités.

«Qui empêcherait le Parlement élu au suffrage universel de décider de se réunir plusieurs fois par an à Bruxelles?» s'inquiète Jean-Marie Caro, le député centriste qui a fondé l'Association de défense de Strasbourg et qui suspecte que les parlementaires danois, britanniques, belges et hollandais ne tarderont pas à émettre cette proposition, alléguant la nécessité de réduire les dépenses et de suivre de plus près les activités de la Commission européenne.

Ses homologues de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe les ont devancés. Douze députés de cette institution, qui regroupe 21 pays démocratiques du Vieux Continent, ont présenté le 1er octobre une résolution dans laquelle ils demandent que les sessions plénières se déroulent à Luxembourg et les réunions des commissions dans d'autres villes.

Leur initiative est motivée par les mesures «vexatoires et discriminatoires» imposées par la France qui depuis un an exige le visa des citoyens européens non-ressortissants de la CEE ou de la Suisse.

Ratification possible

Il est probable que le texte obtiendra la majorité relative nécessaire pour être ratifié, même si cela ne signifie pas que l'Assemblée sera immédiatement transférée.

En marge de leur mobilisation, les autorités françaises sont disposées à faire un effort budgétaire pour conserver les institutions européennes en Alsace.

La mairie de Strasbourg a déboursé 300 millions de pesetas pour améliorer l'accueil des étrangers, et 560 millions supplémentaires seront consacrés à l'agrandissement du petit aéroport d'Entzheim.

Le maire et ses conseillers espèrent également que Paris se décidera à construire un hémicycle pour que le Parlement n'ait pas à partager son siège avec le Conseil de l'Europe.

Publié dans les pages internationales du quotidien EL PAÍS du 16 septembre 1987. Auteur: Ignacio Cembrero.